



EIDGENÖSSISCHES POLITISCHES
DEPARTEMENT

Berne, le 29 juillet 1959.

s.C.41.731.0.U'Ch. - VN/di

Bitte dieses Zeichen in der Antwort wiederholen

ala

Monsieur Pierre M i c h e l i ,
Ambassadeur de Suisse en France,
P a r i s .

Monsieur l'Ambassadeur,

Par lettre du 9 juillet, nous vous avons donné connaissance du point de vue de la Banque nationale sur la question que vous avait posée M. Debré quant à la possibilité d'un contrôle des mouvements de capitaux passant par notre pays en provenance ou à destination du FLN.

./.

Nous vous remettons aujourd'hui en annexe copie d'une lettre que M. Schwegler nous a adressée le 22 juillet à la suite de l'entretien qu'il a eu à Bâle avec M. Baumgartner.

Il semble qu'en fin de compte cette affaire d'aide au FLN fera long feu. L'effet de diversion - si c'est bien là ce qu'on recherchait - a été atteint, à voir l'écho qui a été donné par la presse française aux accusations de M. Debré. A ce titre, les milieux qui, à Paris et à Alger, souhaitaient une telle diversion doivent être satisfaits. Demeure cependant, sur le plan diplomatique, un certain malaise; on a, semble-t-il, du côté gouvernemental français, le sentiment d'avoir été un peu trop loin, d'où par contrecoup l'amabilité que vous-même, M. Soldati et M. Schwegler avez relevée. Dans ces circonstances, le climat serait favorable actuellement à une réponse à M. Debré. Nous nous demandons toutefois si le Premier Ministre attend encore une telle réponse et s'il est vraiment indispensable de lui en donner une. Nous préférierions, quant à nous, nous en dispenser, mais attacherions du prix à connaître votre opinion là-dessus.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de notre considération distinguée.

1 annexe.

Max Petitpierre

Max Petitpierre

